

Redoublons de zèle pour les Oeuvres Eucharistiques en faveur des Ames du Purgatoire



L'ESPRIT de charité devrait nous porter à travailler constamment au soulagement des âmes du Purgatoire. Pauvres chères âmes! Elles souffrent tant! Elles désirent si ardemment de voir et de posséder Dieu pleinement! Dieu lui-même, n'était sa justice à satisfaire, voudrait tant déjà les posséder! et par ailleurs elles sont dans une impuissance absolue à se procurer à elles-mêmes le moindre secours. Aussi nous supplient-elles avec instance d'avoir pitié d'elles: *Ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, vous du moins, nos amis!*

Mais s'il est un temps favorable à cette pitié des vivants pour les morts, c'est bien le mois de novembre. Nos chers associés s'emploieront donc bien volontiers durant ce mois à diminuer la violence et la durée des souffrances des âmes du Purgatoire.

Le plus puissant moyen de secourir les âmes du Purgatoire est la Messe, disons-nous dans la pensée dominante.

Nous y joindrons la communion le plus souvent possible; la communion qui est le complément nécessaire de toute messe dont nous voulons retirer les fruits les plus abondants; la communion qui est la condition habituellement requise pour le gain des indulgences plénières.

Et maintenant, comme toute bonne œuvre peut être offerte en vue de soulager ces chères âmes, nous multiplierons nos autres actes de piété envers le Très Saint Sacrement, qui sont à coup sûr les œuvres les plus méritoires que l'on puisse imaginer, en dehors des indulgences qui peuvent y être attachées. Dans cette intention, nous ferons de fréquentes visites à Notre-Seigneur; nous assisterons aux processions et aux bénédictions du Très Saint Sacrement; nous travaillerons à l'ornementation des autels, etc.